



TECHNISCH CENTRUM DER HOUTNIJVERHEID  
*Inrichting erkend bij toepassing van de Besluitwet van 30 januari 1947*

CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS  
*Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947*



## PEFC - CoC CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**CTIB-TCHN 0051**

délivré par le CTIB-TCHN (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

**VILLEMIN (S.E.F.D.H.V.)**

Rue Bas Vinot  
F 88640 - JUSSARUPT

conformément aux

PEFC ST 2002: 2010 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements »

(annexe 15 : chaîne de contrôle des produits forestiers et à base de bois – exigences)

PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement » second edition

(annexe 16 : Règles d'utilisation de la marque PEFC – exigences)

selon la méthode de gestion

**Pourcentage**

pour le produit / l'activité

**Scierie & exploitation forestière**

Dans / depuis son siège de

Rue Bas Vinot  
F 88640 - JUSSARUPT

Le CTIB-TCHN reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le  
30/06/2003.

Ce certificat est valable jusqu'au  
29/06/2018.

Bruxelles, 10/06/2013

Ir. A. Grosfils  
General Manager

